

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la tristesse de faire part du décès de

## **Monsieur André CHAPALLAZ**

enlevé à leur tendre affection, le 3 juin 2013, dans sa 78ème année.  
Un grand merci à Mathilde Maurer pour son amitié et son grand  
dévouement à notre papa.

Selon son désir, un culte a eu lieu à la Chapelle St-Roch, à Lausanne,  
dans l'intimité.

Domicile de la famille :

Mme Viviane Sagne, Ch. de la Cocarde 9, 1024 **Ecublens**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.